

Avis public



AUTORISATION DE DÉMOLITION

RETRAIT D'UNE DEMANDE

PRENEZ AVIS que la demande de démolition pour l'immeuble ci-après mentionné qui devait être présentée au Comité de démolition de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce lors de la séance par vidéoconférence le **21 octobre 2020 à 18h30**, a été retirée :

- 5575, avenue Notre-Dame-de-Grâce - Démolition d'un garage détaché.

En conséquence et contrairement à ce qui a été indiqué dans l'avis paru le 7 octobre dernier, cette demande ne sera pas entendue par le Comité de démolition lors de cette séance.

FAIT à Montréal, ce 21 octobre 2020.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement